

# COLLOQUE ANNUEL DE LA CNAPE

Espace Reuilly - Paris  
26 - 27 novembre 2019

**QUAND  
LA PRÉVENTION  
SPÉCIALISÉE  
EST ATTAQUÉE,  
DOIT-ELLE  
CHANGER  
SES PRATIQUES ?**

**CNAPE**  
LA PROTECTION DE L'ENFANT

[www.cnape.fr](http://www.cnape.fr)



9h00 **Accueil du public**

9h45 **Introduction des journées**

*Josiane Bigot, présidente de la CNAPE*

10h00 **Ouverture**

*Adrien Taquet, secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance*

10h30 **Identité, changement, évolution : quels enjeux ?**

*La notion de changement est polysémique et son utilisation banalisée dans le langage courant. Mais quelles est son(s) véritable(s) sens ? Quels sont les enjeux identitaires et sociaux rattachés à cette notion ?*

*Intervenant en attente de confirmation*

11h40 **Film « micro-trottoir » : quelle perception de la prévention spécialisée ?**

12h15 **Déjeuner libre**

14h00 **Se transformer pour survivre : une nécessité ?**

*L'avenir du travail social, son évolution sont régulièrement questionnés, mais s'agit-il de changer pour s'adapter au contexte ou pour répondre aux besoins ?*

*Roland Janvier, docteur en sciences de l'information et de la communication et directeur général de la Fondation Massé Trévidy*

15h40 **Quand ses pratiques sont questionnées : la prévention spécialisée doit-elle se rénover ?**

*Face aux « attaques » contre la prévention spécialisée, quelles stratégies et évolutions doivent se mettre en place ? Revoir les principes de 72 ? Rénover son socle d'intervention ?*

*Laurent Ott, éducateur, enseignant, philosophe social, chercheur en travail social*

17h00 **Fin de la journée**

9h00 **Accueil du public**

9h30 **Métropolisation : quels changements sur les pratiques ?**

*Le transfert de compétences vers les métropoles et le changement de financeur a-t-il un impact sur les pratiques ? Comment, dans ce cadre, se construisent et se déclinent les objectifs de la prévention spécialisée ?*

*Michel Hamm, directeur du service de prévention spécialisée de l'ARSEA 67*

*Un membre de l'Eurométropole de Strasbourg*

11h00 **Table ronde : « bricolage » et innovation, comment institutionnaliser les nouvelles pratiques ?**

*Alors que ses capacités d'adaptation aux évolutions du public et du contexte sont largement plébiscitées, comment rendre le nécessaire « bricolage » de première ligne en une action reconnue par les pouvoirs publics et les financeurs ?*

*Intervenant en attente de confirmation*

12h30 **Déjeuner libre**

14h15 **Le travail de rue : comment s'inspirer des exemples étrangers ?**

*Comment est pensé et travaillé le travail de rue dans d'autres pays ? Quels sont les écarts et points de convergence avec l'action de la prévention spécialisée en France ?*

*Helder Luiz Santos, membre de la direction du SwTI - Street work Training Institute (Institut de Formation du réseau Dynamo International - Street Workers Network)*

15h25 **Conclusion des journées**

*Fabienne Quiriau, directrice générale de la CNAPE*

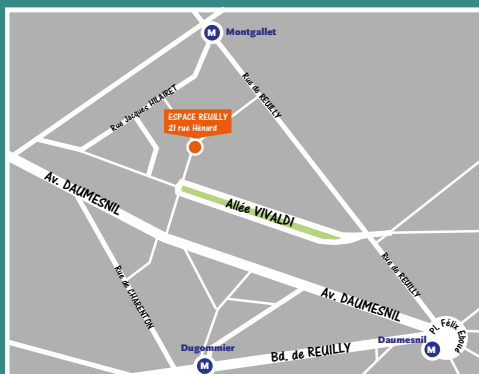
# RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

## LIEU DE LA FORMATION

### ESPACE REUILLY

21 rue Hénard - 75012 PARIS

Métro : Montgallet, ligne 8  
Dugommier, ligne 6



## AGRÈMENT

Organisme de formation n°11750394775.

UNIFAF : la manifestation est en attente d'un accord UNIFAF pour une prise en charge dérogatoire au bénéfice des professionnels concernés, sous réserve des conditions habituelles requises pour les remboursements des actions de formation des adhérents.

DATADOCK : le dossier est en attente de validation pour inscription sur la liste des organismes de formation. Nous consulter si besoin au moment de votre inscription.

## TARIFS

	inscription individuelle	inscriptions groupées *
adhérent	210 €	190 €
non adhérent	230 €	210 €

**BULLETIN ET RÈGLEMENT  
À RETOURNER À LA CNAPE  
AVANT LE 18 NOVEMBRE 2019**

\* Tarif par personne pour 3 inscriptions simultanées et plus

**QUAND LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EST  
ATTAQUÉE, DOIT-ELLE CHANGER SES PRATIQUES ?**26 et 27 nov. 2019 - Espace Reuilly - PARIS XII<sup>ème</sup>Ce bulletin est disponible sur [cnape.fr](http://cnape.fr).**Bulletin à retourner à la CNAPE avant le 18 nov. 2019**  
**118 rue du Château des Rentiers 75013 Paris**

BÉNÉFICIAIRE DE L'INSCRIPTION		
Prénom :		
Nom :		
Association ou organisme :		
Adresse complète :		
Tél. :		
E-mail pro. :		
Fonction :		
DROITS D'INSCRIPTION		
	inscription individuelle	inscriptions groupées *
<b>adhérent</b>	210 €	190 €
<b>non adhérent</b>	230 €	210 €
* Tarif par personne pour 3 inscriptions simultanées et plus		
MODES DE RÈGLEMENT (obligatoirement joint - à retourner à la CNAPE)		
chèque	virement	mandat
Date, signature et cachet de l'organisme inscripteur		
10% de frais administratifs restent acquis à la CNAPE en cas de désistement. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation moins de 8 jours avant le colloque. La CNAPE est un organisme de formation enregistré sous le n°11 75 03 94 775. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à la CNAPE.		

**QUAND LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EST  
ATTAQUÉE, DOIT-ELLE CHANGER SES PRATIQUES ?**26 et 27 nov. 2019 - Espace Reuilly - PARIS XII<sup>ème</sup>Ce bulletin est disponible sur [cnape.fr](http://cnape.fr).**Bulletin à retourner à la CNAPE avant le 18 nov. 2019**  
**118 rue du Château des Rentiers 75013 Paris**

BÉNÉFICIAIRE DE L'INSCRIPTION		
Prénom :		
Nom :		
Association ou organisme :		
Adresse complète :		
Tél. :		
E-mail pro. :		
Fonction :		
DROITS D'INSCRIPTION		
	inscription individuelle	inscriptions groupées *
<b>adhérent</b>	210 €	190 €
<b>non adhérent</b>	230 €	210 €
* Tarif par personne pour 3 inscriptions simultanées et plus		
MODES DE RÈGLEMENT (obligatoirement joint - à retourner à la CNAPE)		
chèque	virement	mandat
Date, signature et cachet de l'organisme inscripteur		
10% de frais administratifs restent acquis à la CNAPE en cas de désistement. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation moins de 8 jours avant le colloque. La CNAPE est un organisme de formation enregistré sous le n°11 75 03 94 775. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à la CNAPE.		

**QUAND LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EST  
ATTAQUÉE, DOIT-ELLE CHANGER SES PRATIQUES ?**26 et 27 nov. 2019 - Espace Reuilly - PARIS XII<sup>ème</sup>Ce bulletin est disponible sur [cnape.fr](http://cnape.fr).**Bulletin à retourner à la CNAPE avant le 18 nov. 2019**  
**118 rue du Château des Rentiers 75013 Paris**

BÉNÉFICIAIRE DE L'INSCRIPTION		
Prénom :		
Nom :		
Association ou organisme :		
Adresse complète :		
Tél. :		
E-mail pro. :		
Fonction :		
DROITS D'INSCRIPTION		
	inscription individuelle	inscriptions groupées *
<b>adhérent</b>	210 €	190 €
<b>non adhérent</b>	230 €	210 €
* Tarif par personne pour 3 inscriptions simultanées et plus		
MODES DE RÈGLEMENT (obligatoirement joint - à retourner à la CNAPE)		
chèque	virement	mandat
Date, signature et cachet de l'organisme inscripteur		
10% de frais administratifs restent acquis à la CNAPE en cas de désistement. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation moins de 8 jours avant le colloque. La CNAPE est un organisme de formation enregistré sous le n°11 75 03 94 775. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à la CNAPE.		